

Le clergé guinéen demande aux autorités de « respecter la constitution en vigueur »

écrit par GuineePolitique© | 27 janvier 2020



Réunis à Nzérékoré, du 22 au 26 janvier 2020 pour la 34^e assemblée ordinaire de leur union, les prêtres catholiques ont analysé la situation socioéconomique du pays.

L'union du clergé guinéen prie Alpha Condé, « le chef de l'état, garant de l'unité nationale, de briser le silence pour ramener la quiétude, l'harmonie, la réconciliation dans le pays afin de nous sortir de cette crise qui perdure et qui affecte l'unité nationale ».

En Guinée, « le dialogue sincère et participatif est quasi absent », constatent-ils, entre le président Alpha Condé, soupçonné de manœuvrer pour un troisième mandat et l'opposition politique et la société civile déterminées à l'en empêcher.

« L'heure est grave, car les exactions injustifiées et abus de tous genres, les pertes en vies humaines et matérielles ont provoqué

peur et tristesse au sein de la population », a regretté l'Union du clergé.

Le clergé demande aux autorités de respecter la constitution en vigueur, et observer le principe démocratique de l'alternance à travers des élections libres et transparentes et la liberté de la Commission nationale électorale indépendante.

« Notre démocratie est bafouée au profit du régionalisme, du népotisme, de l'ethnocentrisme, du favoritisme, de l'injustice et du clanisme. Les violences et crimes impunis sont en recrudescence. La permission de manifester accordée aux uns et interdite à d'autres, ce qui dénote une injustice dans la gestion des libertés civiques ».

L'intégralité du message des prêtres catholiques de Guinée



La société civile dénonce la politisation du conseil de

quartiers

écrit par GuineePolitique© | 27 janvier 2020



L'accord du 12 octobre 2016 ne cesse de susciter des interrogations et des oppositions.

Après le *front national de défense des droits des citoyens* une plateforme des partis politiques et des activistes de la société civile, qui s'insurge contre cette disposition de l'accord qui mentionne la désignation des membres de conseils de quartiers et de districts lors des élections communales et communautaires de 2017, le Conseil national des organisations de la société civile pour la démocratie et le développement de la Guinée (CNOSC-DDG) président par Salmana Diallo dénonce à son tour cette volonté de politisation des quartiers et districts. Pour cet activiste de la société civile, favorable au couplage de ces élections, compte intensifier les plaidoyers auprès des acteurs notamment des députés qui doivent se prononcer sur ces dispositions de l'accord.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

SCAN : « [] L'Afrique doit cesser de se plaindre [] » Lansana Kouyaté

écrit par GuineePolitique© | 27 janvier 2020



Alpha Condé, président de la Guinée



« Tout le monde parle de punir, mais dès qu'il s'agit de quelqu'un qui est proche, on fait se lève, on mobilise ses parents, son ethnie. Or, si l'on veut qu'il n'y ait pas d'impunité, il faut accepter que même votre propre frère soit puni lorsqu'il a commis des fautes. » ©[Vision Guinee](#)

Aliou Condé, secrétaire général de l'UFDG (parti d'opposition)



« Il n'y a pas de zones réservées à un parti. Chacun est libre de se présenter sur n'importe quelle portion du territoire national. » ©[Vision Guinee](#)

Lansana Kouyaté, président du PEDN (parti d'opposition)

« Pourquoi nous Africains devons-nous considérer comme un pauvre continent dont les autres doivent être au chevet à tout instant. L'Afrique doit cesser de se plaindre. Elle ne doit espérer aucune commisération des autres. Faisons notre devoir domestique, les investisseurs viendront. Je rappelle qu'il y a déjà trop de sommet sur l'Afrique où des montants faramineux sont annoncés sans aucune chance d'être libérés même à 30%. »

[©Africaguinee](#)

Fodé Oussou Fofana, vice-président de l'UFDG (parti d'opposition)

« Depuis que Monsieur Alpha Condé est arrivé au pouvoir on a entendu combien de discours de ce genre ? Je pense qu'à un moment il va falloir qu'il reconnaisse lui-même sa mauvaise gouvernance. Il parle de corruption, de l'impunité, il dénonce même la gestion de son Gouvernement, mais il oublie que c'est lui qui est aux commandes. » [©Africaguinee](#)

Fatou Baldé Yansané, lère vice-présidente chargée des questions politiques du Conseil National des Organisations de la

Société Civile Guinéenne (CNOS)



« Nous avons fait une déclaration dénonçant cette disposition des accords et, nous avons cherché à communiquer avec nos démembrés pour recueillir leurs avis sur les 8 conseils régionaux, nous avons reçu l'aval de 7 pour signer l'accord sous réserve d'amendement de la clause concernant la désignation des chefs de quartiers. Donc, nous ne sommes pas en train de cautionner une violation de la loi, ou une privation des citoyens de leurs droits, mais nous avons voulu accompagner la volonté des acteurs politiques d'aller à l'apaisement. Nous restons donc, dans cette position pour maintenant nous impliquer dans une dynamique de plaidoyer, de lobbying et, tout ce qui est légal et autorisé pour que cette disposition soit purement et simplement annulée et que les dirigeants à la base soient élus comme cela est prévu par la loi. » ©[Guineeactu](#)

Un scan réalisé par Sékou Chérif Diallo

SCAN : « Les auteurs et commanditaires des violences politiques vont être face aux faits, l'indemnisation des victimes va être réalisée [] » Aboubacar Sylla

écrit par GuineePolitique© | 27 janvier 2020



Aboubacar Sylla, président du parti UFC (parti d'opposition) et porte-parole de l'opposition au sorti d'une réunion au ministère de l'administration sur les accords du 12 octobre 2016



« L'application de ces accords va permettre à notre pays de faire une avancée significative en matière d'élections. Cela nous permettra d'aller à une élection qui ne sera pas désormais une source de violence et d'améliorer la gouvernance du pays ».

«Les auteurs et commanditaires des violences politiques vont être face aux faits, l'indemnisation des victimes va être réalisée. Et d'autre part, l'administration sera neutre dans

notre pays. Ce qui sera totalement nouveau, notamment, sur l'accès libre et équitable des médias du service public ».

©[Vision Guinee](#)

Dansa Kourouma, président du Conseil national des organisations de la société civile guinéenne (CNOSC-G)



«Au lieu d'aller crier dans les médias, nous allons faire des propositions concrètes. Parce que la loi nous permet de saisir les institutions compétentes pour que les préoccupations des citoyens soient prises en compte nonobstant tout intérêt politique parce que ce n'est pas ce qui nous intéresse ».

©[Guinée news](#)

Un scan réalisé par Sékou Chérif Diallo

Le Front national de défense des droits des citoyens dénonce les accords du 12

octobre 2016

écrit par GuineePolitique© | 27 janvier 2020



Quel est le problème ?

«Le conseil de quartier/district soit composé au prorata des résultats obtenus dans les quartiers/districts par les listes de candidatures à l'élection communale ; le Président du conseil de chaque quartier/district soit désigné par



l'entité dont la liste est arrivée en tête dans ledit quartier/district au scrutin communal. A cet effet, les parties au dialogue invitent l'Assemblée nationale à procéder en conséquence à la révision du code électoral lors de la session budgétaire 2016. »

Réunis au sein d'une plateforme *Le front national de défense des droits des citoyens* des partis politiques et des activistes de la société civile ont lancé une pétition pour dénoncer la violation de la loi si toutefois l'assemblée nationale adoptait les modifications soumises par les signataires desdits accords. Cette pétition cherche avant tout à convaincre les députés de voter contre ces accords. Parmi les promoteurs de cette pétition se trouve en première ligne Faya Millimono du parti d'opposition Bloc Libéral, El hadj Thierno Mamadou Bah, président du parti d'opposition Nouvelle Génération pour le Changement (NGC) ou encore Alpha Ibrahima

Silla Bah, député à l'Assemblée nationale.

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com

La société civile se réveille mais pas pour longtemps

écrit par GuineePolitique© | 27 janvier 2020



Le 21 septembre 2016, la convention des acteurs non étatiques de Guinée (CANEG) a organisé un forum pour bavarder sur le dialogue politique inter-guinéen et la consolidation de la paix.

Ce forum s'est tenu dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la paix, à la veille de l'ouverture du dialogue entre les acteurs politiques. Le machin de la société civile guinéenne a placé les débats sous le thème : "Dialogue national, renforcement et pérennisation des acquis démocratiques". Selon le président de l'ONG, Sékou Koureissy Condé, "la société civile s'implique dans le dialogue pour signifier sa présence et son attachement à la paix dans ce pays". Pour le ministre de la Citoyenneté et de l'Unité nationale, Gassama Diaby « la société civile doit faire en sorte que le dialogue soit une discussion approfondie et qu'il nous permette de mettre en place des mécanismes qui nous évitent de revenir à chaque fois en arrière ».

[Informations retranscrites par Mame Diallo de Guineenews \(Tous droits réservés\)](#)

www.guineepolitique.com

contact@guineepolitique.com